



LE DÉPARTEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- Didier GUILLAUME
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL
SÉNATEUR
Conseiller général du canton de BOURG-DE-PÉAGE

Monsieur Jean-Pierre RAMBAUD
Conseiller Général Honoraire
Président
Collectif de défense de l'hôpital de Die
6 Place de l'Hôtel de Ville
26150 DIE

DG/FF/NP

À Valence, le 24 juin 2009

Monsieur le Conseiller Général Honoraire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-jointes les copies des courriers que j'ai adressés à Madame Roselyne BACHELOT, Ministre de la Santé et des Sports, et à Monsieur Michel MERCIER, Ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire, afin de leur demander de soutenir explicitement le projet territorial de santé porté par les acteurs du Diois et de donner les moyens à l'hôpital de Die de fonctionner et de se développer à long terme.

Le maintien des hôpitaux de proximité et l'accès des populations à des soins de bonne qualité sont essentiels à nos territoires. Ce combat prend un sens particulièrement fort alors que nous venons d'apprendre la décision du Comité Régional d'Organisation Sanitaire de fermer la maternité de Valréas.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Conseiller Général Honoraire, mes meilleures salutations.

Didier GUILLAUME

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ
LES INFORMATIONS RECUEILLIES FONT L'OBJET D'UNE SAISIE INFORMATIQUE. LES DROITS D'ACCÈS ET DE RECTIFICATION PRÉVUS PAR L'ARTICLE 34 DE LA LOI N° 78-17 DU 06/01/1978 S'EXERCENT AUPRÈS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL